

Dossier pédagogique**Extraits de la Présentation général du Missel Romain (PGMR)*****Les gestes et les attitudes du corps***

42. Les gestes et les attitudes du corps, tant ceux du prêtre, du diacre ou des ministres, que ceux du peuple doivent viser à ce que toute la célébration manifeste une belle et noble simplicité, que soit perçue toute la vraie signification de ses diverses parties et que soit favorisée la participation de tous. On devra donc être attentif aux normes de cette *Présentation générale* et à la pratique reçue du rite romain ainsi qu'au bien commun spirituel du peuple de Dieu, plutôt qu'à ses goûts personnels et à son propre jugement.

Les attitudes communes à observer par tous les participants sont un signe de l'unité des membres de la communauté chrétienne rassemblée dans la sainte Liturgie; en effet, elles expriment et développent l'esprit et la sensibilité des participants.

43. Les fidèles se tiendront debout depuis le début du chant d'entrée, ou quand le prêtre se rend à l'autel, jusqu'à la prière d'ouverture (collecte) inclusivement; au chant de l'*Alléluia* avant l'Évangile; pendant la proclamation de l'Évangile; pendant la profession de foi et la prière universelle; et depuis l'invitation *Orate fratres* (Prions ensemble) avant la prière sur les offrandes jusqu'à la fin de la messe, excepté ce que l'on va dire.

Ils seront assis pendant les lectures qui précèdent l'Évangile et le psaume responsorial; à l'homélie et pendant la préparation des dons pour l'offertoire; et, si on le juge bon, pendant qu'on observe un temps de silence sacré après la communion.

Ils s'agenouilleront pour la consécration, à moins que leur état de santé, l'exiguïté des lieux ou le grand nombre des participants ou d'autres justes raisons ne s'y opposent. Ceux qui ne s'agenouillent pas pour la consécration feront une inclination profonde pendant que le prêtre fait la genuflexion après la consécration.

Il appartient toutefois à la Conférence des évêques d'adapter les gestes et les attitudes décrits dans l'*Ordinaire de la messe* à la mentalité et aux justes traditions des peuples, selon la norme du droit. On veillera cependant à ce qu'ils correspondent au sens et au caractère des différentes parties de la célébration. Là où il est de coutume que le peuple demeure à genoux depuis la fin du *Sanctus* jusqu'à la fin de la Prière eucharistique, et avant la communion quand le prêtre dit *Ecce Agnus Dei* (Voici l'Agneau de Dieu), il sera bon de conserver cette coutume.

Pour obtenir des attitudes et des gestes communs au cours d'une même célébration, les fidèles suivront les monitions du diacre, ou d'un autre ministre laïc, ou du prêtre, selon les indications du Missel.

44. Parmi les gestes, on compte aussi les actions et les processions quand le prêtre, avec le diacre et les ministres, se rend à l'autel ; quand le diacre porte à l'ambon l'Evangéliaire ou le Livre des évangiles avant la proclamation de l'Evangile ; quand les fidèles apportent les dons et s'approchent pour la communion. Il convient que ces actions et processions se déroulent avec beauté, tandis qu'on exécute les chants appropriés, selon les normes fixées pour chacune.

274. La genuflexion, en fléchissant le genou droit jusqu'à terre, signifie l'adoration ; elle est donc réservée au Saint-Sacrement, et à la sainte Croix depuis l'adoration solennelle faite au cours de l'action liturgique du Vendredi saint jusqu'au début de la Veillée pascale.

Au cours de la messe, le prêtre célébrant fait trois genuflexions : après l'élévation de l'hostie, après l'élévation du calice, et avant la communion. On a noté en leur lieu les normes particulières à observer aux messes concélébrées (cf. nn. 210-251).

Si le tabernacle avec le Saint-Sacrement est dans le sanctuaire, le prêtre, le diacre et les autres ministres font la genuflexion quand ils arrivent à l'autel et s'en retirent, mais non pendant la célébration de la messe.

Autrement, tous ceux qui passent devant le Saint-Sacrement font la génuflexion sauf s'ils s'avancent en procession.

Les ministres qui portent la croix de procession ou les cierges font une inclination de la tête à la place de la génuflexion.

275. L'inclination signifie le respect et l'honneur que l'on doit aux personnes elles-mêmes ou à leurs représentations. Il y a deux espèces d'inclination : celle de la tête et celle du corps.

a) On incline la tête lorsque les trois Personnes divines sont nommées ensemble, aux noms de Jésus, de la bienheureuse Vierge Marie, et du Saint en l'honneur de qui on dit la messe.

b) On incline le corps, par ce qu'on appelle l'inclination profonde: devant l'autel, aux prières *Munda cor meum* (Purifie mon cœur) et *In spiritu humilitatis* (Humbles et pauvres); dans la récitation du Symbole, aux mots *Et incarnatus est* (Par l'Esprit Saint, il a pris chair); et dans le Canon romain, aux mots *Supplices te rogamus* (Nous t'en supplions). La même inclination est faite par le diacre quand il demande la bénédiction avant de proclamer l'Évangile. En outre, le prêtre s'incline un peu, à la consécration, quand il dit les paroles du Seigneur.

Encensement

276. L'encensement exprime le respect et la prière comme l'indique la sainte Ecriture (cf. Ps 140,2 ; Ap 8,3).

On peut, à son gré, employer l'encens, quelle que soit la forme de la messe :

- a) pendant la procession d'entrée ;
- b) au début de la messe, pour encenser la croix et l'autel ;
- c) pour la procession d'Évangile et sa proclamation ;
- d) quand le pain et le calice ont été déposés sur l'autel, pour encenser les dons, la croix et l'autel ainsi que le prêtre et le peuple ;
- e) à l'élévation de l'hostie et du calice après la consécration.

277. Le prêtre met l'encens dans l'encensoir et le bénit d'un signe de croix, sans rien dire.

Avant et après l'encensement, on fait une inclination profonde devant la personne ou l'objet que l'on encense, excepté l'autel et les offrandes pour le sacrifice de la messe.

On encense par trois coups d'encensoir : le Saint-Sacrement, les reliques de la sainte Croix et les images du Seigneur exposées à la vénération publique, les offrandes pour le sacrifice de la messe, la croix de l'autel, l'Evangéliaire, le cierge pascal, le prêtre et le peuple.

On encense de deux coups d'encensoir les reliques et les images des saints exposées à la vénération publique, mais seulement au début de la célébration, quand on encense l'autel.

On encense l'autel par des coups d'encensoir successifs de la façon suivante :

- a) Si l'autel est séparé du mur, le prêtre l'encense en faisant le tour.
- b) Si l'autel est placé contre le mur, le prêtre encense en passant d'abord le long du côté droit, puis du côté gauche.

Si la croix est sur l'autel ou près de lui, le prêtre l'encense avant l'autel ; sinon il l'encense lorsqu'il passe devant elle.

Le prêtre encense les offrandes, avant l'encensement de la croix et de l'autel, par trois coups d'encensoir ou bien en traçant un signe de croix sur elles avec l'encensoir.

La croix dans la liturgie

Par frère Patrick Prétot OS, *directeur de la Maison Dieu, professeur à l'Institut liturgique de Paris*. Article des Chroniques d'art sacré n° 54, 1998

« Je n'ai rien voulu savoir parmi vous, sinon Jésus Christ, et Jésus Christ crucifié » (1 Co 2, 2).

C'est par cette phrase lapidaire de la première lettre aux Corinthiens que l'apôtre exprime avec le plus de force la place centrale de la croix dans la révélation chrétienne. Les confessions de foi en contiennent l'écho sans cesse pris nous croyons au Christ qui « a souffert sous Ponce Pilate, a été crucifié, est mort ». Le Catéchisme de l'Église catholique affirme que « le mystère pascal de la Croix et de la Résurrection du Christ est au centre de la Bonne nouvelle que les apôtres et l'Église à leur suite, doivent annoncer au monde » (CEC 571).

Si la croix est bien le centre de la foi confessée, elle n'occupe pas une moindre place dans la foi célébrée. (Dans la liturgie, l'Église célèbre principalement le mystère pascal par lequel le Christ a accompli l'œuvre de notre salut » CEC 1067). Pourtant, au III^{ème} siècle, Minucius Felix écrivait « les croix ne sont de notre part l'objet ni d'un culte, ni de souhaits ».

La place de la croix a été l'objet d'une évolution complexe dont nous essaierons ici de saisir la nature et la portée, en nous intéressant surtout à la croix comme signe et comme objet de culte plus qu'aux représentations de la croix et du Crucifié.

Le signe de la croix

La place de la croix dans la liturgie chrétienne commence avec les rites baptismaux. A la suite de l'épître aux Romains qui présente le baptême comme une participation sacramentelle à la mort du Christ sur la croix (Rm 6,4-10), l'auteur de l'Épître de Barnabé — apocryphe de la première moitié du II^{ème} siècle — affirme significativement « Heureux ceux qui, ayant mis en la croix leur espérance, sont descendus dans l'eau ». Ce passage pourrait être rapproché de certains baptistères paléochrétiens construits en forme de croix. Cependant, l'usage de la croix dans les rituels baptismaux anciens est difficile à préciser. Vers 215, la Tradition apostolique parle d'une signation du futur baptisé après l'exorcisme. La forme de cette signation – s'agit-il d'un signe de croix tracé avec le pouce sur le front du catéchumène ? - n'est pas précisée, et son lien avec la croix n'est pas affirmé. Au milieu du IV^e siècle, dans son traité sur le Saint Esprit, saint Basile considère comme tradition non écrite venant des apôtres le fait de « marquer du signe de la croix ceux qui espèrent en notre Seigneur Jésus Christ ».

L'imposition de la croix au futur baptisé apparaît clairement dans le Sacramentaire gélasien, qui était en usage dans les églises presbytérales de Rome au VII^e et VIII^e siècles. Au début du carême, après l'inscription et l'appel des candidats, a lieu le premier exorcisme au cours duquel le prêtre prononce l'oraison suivante « Nos prières, nous le demandons, Seigneur, exauce-les avec bonté, et ces élus tiens, garde-les par la vertu de la croix du Seigneur, dont nous les signons ... » Ce rite figure dans le rituel du baptême jusqu'à nos jours. Dans la nouvelle édition du Rituel de l'initiation chrétienne des adultes, la célébration de l'entrée en catéchuménat comporte une signation du front, la croix étant présentée dans la monition comme « signe de votre nouvelle condition) : « Recevez sur votre front la croix du Christ, c'est le Christ lui-même qui vous protège par le signe de son amour (ou de sa victoire) (n. 88). Une signation des « sens » — les oreilles, les yeux, la bouche, la poitrine et les épaules — prolonge et amplifie ce rite de l'imposition de la croix qui apparaît donc avec une double signification. La croix est signe de la condition chrétienne (le disciple porte la croix à la suite du Christ (Lc 14,2]) mais aussi marque de protection dans le combat spirituel.

C'est dans le prolongement de la pratique baptismale qu'il faut situer le signe de croix. Cet usage est attesté dès le début du III^e siècle par Tertullien qui recommande aux chrétiens de faire le signe de la croix lors des multiples activités de la vie quotidienne. Au milieu du IV^e siècle, Cyrille de Jérusalem en explique la pratique et la signification aux catéchumènes « Ne rougissons donc pas de

reconnaître publiquement le Crucifié. Que nos doigts gravent hardiment son sceau sur notre front et qu'en toutes circonstances la croix soit tracée : sur le pain que nous mangeons, sur les boissons que nous buvons ; quand nous entrons, quand nous sortons ; avant de dormir, au lit ; au lever, en voyage, au repos. La croix est puissante sauvegarde (...) Aussi bien est-elle la grâce de par Dieu, signe des croyants et crainte des démons ». C'est à partir de cet usage fréquent dans la vie quotidienne que le signe de croix est passé au Moyen âge dans la liturgie et notamment dans la messe.

Lors de la réforme liturgique de Vatican II, conformément à la demande de simplification des rites faite par les pères conciliaires (SC 50), on supprima un grand nombre de ces signes de croix dont la prolifération — avant la réforme, on en comptait 47 dans une messe lue, dont 33 pour le canon— semblait alors nuire à la signification. Dans la messe actuelle, le signe de croix a donc une place d'autant plus significative que celle-ci a été voulue plus rare.

Il marque l'ouverture de la célébration en plaçant d'emblée la célébration en perspective trinitaire : le prêtre et l'assemblée, debout, font le signe de la croix « au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit » (Présentation générale du missel romain 28, 86, 213). Il revient ensuite lors de la proclamation de l'Évangile le prêtre fait « le signe de la croix avec le pouce sur le livre, puis sur lui-même au front, à la bouche et à la poitrine » (PGMR 124). Il est effectué dans la Prière eucharistique I (canon romain) lorsque le prêtre prononce les paroles de bénédiction sur les oblats alors que dans les trois autres (PE II, III, et IV), il accompagne l'épiclèse pré-consécratoire. Enfin, c'est par le signe de la croix que le prêtre bénit l'assemblée avant le renvoi (PGMR 124).

Dans la liturgie après Vatican II, **le signe de croix rassemble**, et il permet à l'assemblée de prendre corps. C'est aussi **un geste de bénédiction** tant sur les offrandes que sur l'assemblée. Sa réduction à une seule occurrence dans la prière eucharistique, et surtout son inscription au moment très spécifique de l'épiclèse, tend à donner à ce signe, dans la ligne de la théologie johannique qui présente la croix comme lieu où le Fils « remit l'Esprit » (in 19, 30), une forte dimension pneumatologique. Ceci fait écho à la réflexion contemporaine sur la croix comme événement trinitaire.

La vénération de la croix dans la liturgie du vendredi saint

C'est dans l'office du vendredi saint que la liturgie latine fait une place très spécifique à la croix. Durant l'office de la passion qui se célèbre dans l'après-midi, le Missel Romain comporte un rite solennel de la vénération de la croix, qu'il propose sous deux formes au choix la première, avec une croix voilée que l'on dévoile progressivement, la seconde avec une croix non voilée que l'on apporte au sanctuaire de l'église en faisant trois stations. C'est cette deuxième forme, la plus courante actuellement, que nous retiendrons. Le prêtre accompagné des ministres se rend près de la porte de l'église où l'on a déposé la croix entre des chandeliers. Il prend la croix, et la ramène en procession à travers l'église jusqu'au sanctuaire. On fait trois stations : au départ de la procession, au milieu de l'église, et enfin devant l'entrée du sanctuaire. Les rubriques précisent : Celui qui porte la croix l'élève en chantant : « Voici le bois de la Croix qui a porté le salut du monde ». Le peuple répond : « Venez, adorons ! ». Après chacune de ces réponses, tous s'agenouillent et adorent en silence durant quelques instants.

Le rite se poursuit de la manière suivante : Pour la vénération de la Croix, le prêtre, les ministres et les fidèles s'avancent les uns après les autres : ils passent devant la Croix et lui rendent hommage,

soit en faisant la génuflexion devant elle, soit par tel autre signe, par exemple en l'embrassant (...). Pendant ce temps, on chante l'antienne de la Croix, les Reproches (Impropères), ou d'autres chants qui conviennent. Parmi les chants proposés, l'antienne Crucem tuam qui appartient au fond commun des textes liturgiques d'orient et d'occident manifeste bien le sens du rite : Ta Croix, Seigneur, nous la vénérons, et ta sainte résurrection, nous la chantons : c'est par le bois de la croix que la joie est venue sur le monde. **L'Église vénère la croix en tant que signe du salut et mémorial de la victoire du Christ ressuscité.** Cette cérémonie ne peut être isolée de l'ensemble de l'office qui commence en silence par une grande prostration et une oraison, et se poursuit par la liturgie de la parole (Is 52, He 4 et 5 Passion selon saint Jean) et par la grande prière universelle. Après la vénération de la croix, une simple communion, distribuée à partir de la réserve conservée depuis la veille au soir — il n'y a pas de célébration eucharistique — est précédée de la récitation du Notre Père. La vénération de la croix apparaît donc comme le sommet d'un processus rituel qui conduit à faire mémoire de la Passion, prier pour l'Église et le monde, avant de s'achever par la communion eucharistique.

Les origines de la vénération de la croix

Cette cérémonie figure dans les livres liturgiques romains depuis les VII-VIII^{ème} siècles. Les historiens s'accordent pour faire de Jérusalem le berceau de la célébration du triduum pascal et spécialement de cette vénération de la croix. Le dossier historique repose sur deux sources majeures. En premier lieu, le récit de la pèlerine Égérie, confirmé par le Lectionnaire arménien de Jérusalem, permet de connaître la liturgie de Jérusalem entre 381 et 383. A la fin du IV^e siècle, le vendredi saint au matin, on vénérait la relique de la vraie croix que l'on croyait avoir été découverte par sainte Hélène au début du siècle. La vénération de la croix prenait place entre deux longues synaxes comportant des lectures entrecoupées de psaumes, l'une dans la nuit du jeudi au vendredi saint en mémoire de la prière du Christ au jardin des oliviers, l'autre, le vendredi de la 6^e à la 9^e heure, en mémoire de la Passion. La vénération de la relique ne comportait donc pas de lectures. Mais elle consistait en une prostration comme Égérie le rapporte : » On place alors un siège pour l'évêque au Golgotha derrière la croix, où il se tient à ce moment-là. L'évêque s'assied sur ce siège et l'on dispose devant lui une table couverte d'une nappe. Autour de la table, les diacres se tiennent debout. On apporte le coffret d'argent doré qui contient le saint bois de la croix, on l'ouvre, on l'expose, on place sur la table et le bois de la croix et l'écriveau. Quand on les a placés sur la table, l'évêque, assis, appuie de ses mains sur les extrémités du bois sacré, et les diacres, debout tout autour, surveillent (...) Tout le peuple défile donc on à un. Chacun s'incline, touche du front puis des yeux, la croix et l'écriveau, baise la croix et passe, mais personne n'étend la main pour toucher. »

La deuxième source est constituée par les plus anciens documents romains qui nous permettent de connaître la liturgie de la ville de Rome entre la fin du VII^e siècle et le début du VIII^e siècle, soit plus de trois siècles après Egérie. Il y avait alors à Rome deux rites de vénération de la croix. Le premier était celui de la cour pontificale et consistait en une procession qui allait le matin du vendredi, du palais du Latran jusqu'à la basilique Sainte-Croix-de-Jérusalem. Le Pape et le peuple vénéraient une relique de la vraie croix. La cérémonie s'achevait sur la grande prière universelle. Il n'y avait pas de communion. Le deuxième rite avait lieu le soir, à la neuvième heure, dans les tituli, c'est-à-dire les paroisses de la ville de Rome. La structure de la synaxe était alors celle qui a été adoptée en 1956. Les textes liturgiques permettent de supposer que l'objet de la vénération était une croix. Si l'on ne peut affirmer avec certitude que le rite hiérosolymitain autour de la relique est

à l'origine de la liturgie pontificale à Rome, il est clair cependant que la vénération de la croix dans la liturgie romaine depuis le haut Moyen âge provient du double héritage des deux usages romains vénération de la relique de la vraie croix, et vénération de la croix comme signe de salut. **Le rituel romain des tituli reliait de manière étroite la vénération de la croix et la communion eucharistique.** Le Sacramentaire gélasien précise après la récitation du Notre Père, tous adorent la croix et communient. La genuflexion et le baiser, adoptés comme marque de vénération, étaient autrefois le geste de respect adressé à l'empereur ou à son image. Ce rite avait peu à peu disparu jusqu'à la réforme des célébrations pascals en 1956. L'office de la Passion était célébré tôt le matin du vendredi saint et le plus souvent en l'absence de peuple. La réforme a voulu redonner sa force à un rite que la dévotion du chemin de croix héritée du Moyen âge avait occulté.

Le sens de la vénération de la croix

L'adoration de la croix est donc un cas remarquable de vénération d'un objet. Une lettre de la congrégation pour le culte divin sur les célébrations pascals datée 16 janvier 1988 Paschalis sollemnitatis précise « Pour la présentation de la croix, celle-ci doit être suffisamment grande et belle », Cependant, ni le Missel romain ni cette lettre ne reprennent la rubrique de l'Ordo hebdomadae sanctae de 1956 qui exigeait un crucifix et pas seulement une croix de bois. De plus l'ensemble des chants met l'accent sur le « bois de la croix qui a porté le salut du monde ». Ce n'est pas le seul cas de « vénération » d'objet dans la liturgie romaine les rubriques prévoient des marques de respect et de vénération envers l'autel et l'évangéliaire (PGMR 232 235-236.33) et dans une moindre mesure envers le cierge pascal. La croix du vendredi saint a par conséquent un statut liturgique égal à celui de l'évangéliaire et de l'autel.

Les prescriptions liturgiques insistent sur le caractère personnel de la démarche, renforcé par le geste lui-même. Ils passent devant elle (la Croix) et lui rendent hommage, soit en faisant la genuflexion devant elle, par tel autre signe, par exemple en l'embrassant. Son caractère extraordinaire comme par l'engagement corporel d'un geste qui met en jeu intimité (baiser), la vénération de la croix implique un investissement de toute la personne. Mais ce n'est pour autant une démarche privée. L'hommage à la croix apparaît comme une vénération collective au cours de laquelle chacun fait aussi une démarche personnelle.

La croix comme image

Dans l'évolution qui a conduit à la représentation de la croix au IVème siècle, la liturgie a tenu une grande part à partir de la dévotion envers la relique de la vraie croix. La croix est devenue peu à peu un des éléments importants du mobilier du sanctuaire d'abord sous la forme d'une croix de procession déposée près de l'autel à l'arrivée du cortège puis, progressivement — à partir du IXème siècle, peut-être sous l'influence du développement des messes privées — elle devient fixe sur l'autel.

Le Missel romain de 1970 fait preuve d'une grande discrétion sur ce point. Dans le chapitre sur « la disposition et décoration des églises, pour la célébration de l'eucharistie », les rubriques se contentent de noter : Sur l'autel ou à proximité, il y aura une croix, bien visible pour l'assemblée (PGMR 270). Les rubriques évitent la question de la représentation du Christ en croix. La croix est ainsi en relation privilégiée avec l'autel, et elle accompagne la procession qui inaugure la célébration. Elle apparaît moins pour elle-même que comme icône qui prend son sens plénier par et à travers la célébration eucharistique. Oscillant continuellement de la plus grande réserve à l'abondance pléthorique, la place de la croix dans la liturgie occidentale, dont l'histoire a été trop rapidement esquissée ici, laisse apparaître son caractère paradoxal, tout ensemble essentielle et problématique.

Des processions, pourquoi ?

Par Serge Kerrien,

Diacre du diocèse de St-Brieuc-Tréguier

Le spectacle offert dans les rues par les processions des rameaux, du Saint-Sacrement ou encore par celles des traditions populaires peuvent surprendre. Et des questions surgissent : pourquoi ces cortèges ? D'où viennent ces traditions ? Ont-elles encore un sens ? Quant aux processions qui se déploient pendant la messe, on peut se demander si elles n'encombrent pas inutilement les rites.

Croire avec ses pieds

Le père Joseph Gelineau aimait à dire qu'un chrétien ne croit pas seulement avec sa tête, mais aussi avec ses pieds. La formule peut surprendre, tant nous pensons la foi en terme de concept. La liturgie pourtant nous enseigne que c'est l'être tout entier, corps et intelligence, que la démarche croyante met en chemin. Avant d'être un discours sur Dieu, la liturgie est un chemin sur lequel Dieu nous rejoint ; les disciples d'Emmaüs nous en retracent l'expérience.

Dès lors, il n'y a pas à s'étonner que les processions tiennent autant de place, tant dans les rites liturgiques que dans la piété populaire. Et nous gagnerions à y réfléchir avant de les décrier comme des scories d'un passé révolu et de trop vite nous en passer.

Une pratique très ancienne pour aujourd'hui

Pratique ancestrale, et universelle, la procession répond à un besoin profond de l'être humain, elle trouve ses modèles dans l'Écriture (Esd 14, 8-31 ; 2 S 6, 12-19 ; 1 Co 15, 25 ; 16, 3). On en constate l'apparition, dans les communautés chrétiennes dès la fin du IVe siècle : conséquence de la paix constantinienne qui permet des manifestations extérieures du culte chrétien.

Pour l'Église, la procession est une réalité que la foi est appelée à saisir. Acte liturgique, elle est prière de l'Église, sanctifie des démarches humaines et exprime souvent un aspect du mystère du salut. L'Église, nouveau Peuple de la nouvelle Alliance marche à la suite de Jésus, vers le Royaume (Ap 7 et 21-22). La procession chrétienne met le croyant en chemin ; elle l'inscrit tout entier sur un itinéraire de foi. Elle lui rappelle qu'il n'est jamais installé. À la suite d'Abraham, de Moïse et du peuple élu, du Christ et des Apôtres, il marche vers son accomplissement en Dieu.

La mémoire d'un évènement

Toutes les processions instituées par l'Église n'ont pas la même visée. Certaines évoquent des événements du salut qui concernent le Christ : procession du 2 février, fête de la présentation de Jésus au Temple ; procession des rameaux qui rappelle l'entrée de Jésus à Jérusalem ; procession de la vigile pascale qui fait mémoire du passage accompli par le Christ de la mort à la résurrection.

D'autres correspondent à une dévotion particulière : procession de la fête du Saint-Sacrement (Fête-Dieu) qui exprime une action de grâce pour le don de l'eucharistie ; procession des Rogations qui demande la bénédiction de Dieu pour le travail des hommes ; procession au cimetière à l'occasion du 2 novembre.

Des rites liturgiques

Certaines processions sont prévues dans le cadre de la liturgie. Ainsi, dans la liturgie de la messe, **la procession d'entrée**, parce qu'elle traverse l'assemblée, en fait un peuple en marche à la rencontre de son Seigneur.

La procession du livre des Écritures exprime que la Parole vient, traverse et oriente l'assemblée vers un Dieu qui entre en conversation avec son peuple.

La procession des dons, s'avançant du fond de l'église, fait entrer l'assemblée dans le merveilleux échange de l'eucharistie : l'homme apporte à Dieu les dons qu'il a reçus de Lui (le pain et le vin) pour recevoir de Lui, à la communion, ce même don divinisé. La procession rappelle que le pain nous est donné pour la route, que marcher ensemble réalise déjà la communion ; en outre elle offre un espace et un temps pour nous préparer à recevoir le Christ, don de Dieu. Quant à la procession de sortie, elle met le chrétien en marche vers le monde auquel la liturgie l'invite à porter la Bonne Nouvelle.

D'autres processions existent : pour la vénération de la croix, le vendredi saint ; aux fonts baptismaux à l'occasion des baptêmes ; pour bénir le corps lors des funérailles. Quant aux pèlerinages, la procession constitue une part importante de la démarche.

Procession et piété populaire

Les processions sont très liées à la piété populaire. Depuis le Moyen-Âge, les fidèles ont l'habitude, pour honorer les saints Patrons, de porter en procession reliques, statues, bannières.

Ces processions, si elles sont authentiques, permettent aux chrétiens d'exprimer leur foi. Profondément enracinées dans la culture locale, elles contribuent à maintenir ou à réveiller le sentiment religieux des baptisés. Avant d'être un spectacle ou une parade folklorique, elles se doivent d'être un témoignage de foi dans un monde indifférent au message évangélique.

Des chemineaux de Dieu

Une procession vraiment chrétienne manifeste la nature de l'Église, peuple de Dieu qui chemine avec le Christ. Elle est orientée vers la célébration liturgique ou s'en nourrit. Elle est un chemin de solidarité où les fidèles, parce qu'ensemble ils ont marché, chanté, écouté la parole de Dieu, se发现ent solidaires les uns des autres et de ceux qui ne sont pas là.

Ces points de vigilance accomplis, la procession fait de chaque chrétien un pèlerin de la foi, un chemineau de Dieu.

Huile

Le mot latin *oleum* vient du grec *elaion*, qui désigne l'huile extraite des olives (*élaia*). L'huile a, de tout temps, fait luire les visages (Ps 103, 15) ; elle est symbole de joie (Ps 44, 8). Pénétrante, son onction signifie la consécration d'un être par Dieu, en vue de la royauté, du sacerdoce ou de la mission prophétique (Ex 29, 7 ; 1 S 10, 1 ; 16, 12-13) ; les objets eux-mêmes et les édifices sont consacrés par l'onction (Gn 28, 18).

L'Oint par excellence est le Messie, le Christ, lui qui est le Roi, le Grand Prêtre et le Prophète. Symbole de joie et de beauté, signe de consécration, l'huile est encore l'onguent qui calme les douleurs et qui fortifie les lutteurs, les rendant plus souples et moins vulnérables. La liturgie de l'Église a privilégié trois huiles, appelées « les saintes huiles » : l'huile des malades, T'huile des catéchumènes et le saint chrême, les deux premières bénites et le troisième consacré à la messe chrismale du Jeudi saint (lire les oraisons de bénédiction).

L'huile des malades, qui, en cas de nécessité, peut être bénite par le prêtre au moment de la célébration, est le signe sensible utilisé dans le sacrement des malades. Elle procure le soulagement de l'Esprit Saint.

L'huile des catéchumènes donne la force du Saint-Esprit à ceux qui vont être baptisés et devenir les lutteurs de Dieu, à côté du Christ et contre l'esprit du mal. Cette huile peut être bénite par le prêtre avant qu'il ne l'utilise. Pour des raisons graves, l'onction d'huile des catéchumènes peut être omise au baptême.

Le saint chrême est une huile parfumée, utilisée pour les onctions de consécration : après l'immersion ou l'aspersion baptismale, sur le sommet de la tête ; au moment essentiel du sacrement de la confirmation, sur le front ; après l'ordination épiscopale, sur le sommet de la tête du nouvel évêque ; après l'ordination sacerdotale, dans les paumes des mains du nouveau prêtre ; lors de la dédicace des églises et des autels, il est répandu sur les tables d'autel et sur les croix de consécration.

L'onction du saint chrême symbolise, en chacun de ces cas, la descente de l'Esprit Saint qui pénètre les êtres, comme l'huile imprègne profondément ce qu'elle touche. Elle fait participer les personnes, de façons diverses, à l'onction royale, sacerdotale et prophétique du Christ. L'usage est de faire brûler de l'huile dans la lampe qui indique la présence du Saint-Sacrement au tabernacle.

Dom Robert Le Gall

Missel romain - messe chrismale

Bénédiction de l'huile des malades

Dieu notre Père, de qui vient tout réconfort, toi qui as voulu, par ton Fils, guérir nos faiblesses et nos maladies, sois attentif à la prière de notre foi :

Envoie du ciel ton Esprit Saint Consolateur sur cette huile que ta création nous procure pour rendre vigueur à nos corps.

Qu'elle devienne ✝ par ta bénédiction l'Huile sainte que nous recevons de toi pour soulager le corps, l'âme et l'esprit des malades qui en recevront l'Onction, pour chasser toute douleur, toute maladie, tout mal physique, moral et spirituel.

Que cette huile devienne ainsi l'instrument dont tu te sers pour nous donner ta grâce au nom de Jésus, le Christ, notre Seigneur.

Bénédiction de l'huile des cathéchumènes

Dieu tout-puissant, tu es la force de ton peuple, tu veilles sur lui, et tu as créé l'huile, symbole de vigueur ;

Daigne bénir ✝ cette huile, accorde ta force aux catéchumènes qui en seront marqués : Recevant de toi intelligence et énergie, ils comprendront plus profondément la Bonne Nouvelle et s'engageront de grand cœur dans les luttes de la vie chrétienne ; rendus capables de devenir tes fils adoptifs, ils seront heureux de naître à nouveau et de vivre dans ton Eglise. Par Jésus, le Christ, notre Seigneur

Consécration de l'huile du Saint-Chrême

L'évêque (avec mitre) verse le parfum (aromates) dans l'huile destinée au chrême, mélange avec la louche et invite le peuple à la prière. Silence pendant ce temps.

Prions tous ensemble notre Dieu, le Père tout-puissant de bénir cette huile parfumée et de la sanctifier, afin que tous ceux qui recevront l'onction en soient pénétrés au plus profond d'eux-mêmes et deviennent capables d'obtenir le salut.

Silence. A ce moment, et si l'évêque le juge opportun, il souffle sur l'orifice du vase.

Puis, il lit la formule 1(sans mitre) la prière de consécration du Saint Chrême

Dieu, de qui viennent toute croissance et tout progrès spirituel, accueille avec bonté le joyeux hommage de gratitude que ton Église t'offre par nos voix. C'est toi qui, au commencement, as voulu que la terre produise des arbres fruitiers. Ainsi est né l'olivier, parmi toutes les plantes dont les fruits allaient procurer la bonne huile qui servirait à faire le saint-chrême.

C'est ainsi que David, entrevoyant, sous l'inspiration prophétique, les sacrements de ta grâce, a chanté que cette huile ferait briller de joie notre visage ; et lorsque le monde expiait ses péchés sous les eaux du déluge, une colombe, portant un rameau d'olivier, signe de tes bienfaits à venir, annonça le retour de la paix sur la terre.

Tout cela se réalise en ces temps qui sont les derniers : les eaux du baptême effacent nos péchés, et l'onction d'huile donne à nos visages la joie et la sérénité.

De même, lorsque tu prescrivis à Moïse d'ordonner au sacerdoce Aaron, son frère, tu lui demandas de le purifier par l'eau avant qu'il le consacre par l'onction de ce parfum.

Mais il y eut plus encore, lorsque ton Fils, Jésus Christ, notre Seigneur, exigea d'être baptisé par Jean dans les eaux du Jourdain. Alors le Saint-Esprit fut envoyé sur lui, à la ressemblance d'une colombe, et tu affirmas par la voix qui se fit entendre que Jésus est ton Fils unique, en qui tu as mis tout ton amour.

Tu montrais ainsi, d'une manière éclatante, que se réalisait la prophétie de David: « Il sera consacré d'une onction de joie, comme aucun de ses semblables. »

Tous les concélébrants étendent la main droite vers le chrême jusqu'à la fin de la prière, sans rien dire.

Aussi, nous t'en supplions, Seigneur, sanctifie et bénis ✠ cette huile que tu as créée, et, par la puissance de ton Christ à qui elle emprunte le nom de saint-chrême, pénètre-la de la force de l'Esprit Saint dont tu as imprégné pour ton service prêtres, rois, prophètes et martyrs.

Fais que cette huile, destinée à l'onction, devienne pour ceux qui vont renaître par l'eau du baptême le signe sacramental du chrétien parfait. Que chaque baptisé imprégné de l'onction sanctifiante, libéré de la corruption première, désormais temple de l'Esprit, répande la bonne odeur d'une vie pure.

Selon le dessein de ta volonté divine, en recevant la dignité de rois, de prêtres et de prophètes, qu'ils soient tous revêtus de la grâce incorruptible.

Pour ceux qui renaîtront de l'eau et de l'Esprit, que ce parfum soit le chrême du salut qui les fasse participer à la vie divine et communier à la gloire du ciel. Par Jésus, le Christ, notre Seigneur. R/ Amen.

Le déroulement de la célébration du baptême : un itinéraire qui fait signe !

Le baptême a lieu autant que possible le dimanche, jour où l'Église célèbre la Pâque du Christ. Il peut être célébré soit par un prêtre soit par un diacre.

A l'entrée de l'église

« C'est par le baptême qu'on franchit le seuil et qu'on entre dans l'Église ». Le célébrant salue cordialement le futur baptisé, et les parents lorsqu'il s'agit d'un petit enfant. Il exprime la joie de l'Eglise.

Ensuite s'instaure un dialogue entre le célébrant et le futur baptisé ou les parents :

« Quel est votre nom ? » ou « Quel nom avez-vous choisi pour votre enfant ? » Le nom de celui qui demande à entrer dans l'Église doit résonner : il est unique et connu de Dieu. Ce n'est pas une simple question administrative.

Le célébrant souligne alors l'importance de la démarche engagée : connaître et aimer Jésus, aimer le prochain comme le Christ l'a enseigné, et avoir une vie en accord avec sa foi.

Le célébrant insiste sur l'importance des parrains et marraines qui devront aider à découvrir le Christ et à le suivre.

La signation

Le célébrant trace un signe de croix sur le front du futur baptisé : depuis les origines de l'Église, celui qui veut devenir chrétien est marqué de la croix du Christ.

Dans la nef (vers l'ambon)

Liturgie de la parole

« Le Christ parle dans les Écritures »

La liturgie de la Parole de Dieu est un temps d'écoute et de dialogue. Elle comportera la lecture d'un ou de plusieurs textes bibliques, de l'Ancien et du Nouveau Testament. L'homélie du célébrant permettra aux chrétiens présents d'actualiser cette Parole dans leur vie.

Délivrance du mal et bénédiction

Les prières demandent à Dieu de donner au futur baptisé la force pour lutter contre le mal et de grandir dans la foi.

Au baptistère

Le célébrant invite le parrain et la marraine, ainsi que les parents pour les petits enfants, à se rappeler de leur baptême, à renoncer au péché et à proclamer la foi de l'Eglise.

Le baptême

Le futur baptisé, les parents s'il s'agit d'un petit enfant, parrains, marraines s'approchent de l'eau baptismale. Puis le célébrant immerge ou verse de l'eau sur la tête du baptisé par trois fois, « je te baptise au nom du Père, du Fils, du Saint Esprit. »

Onction de l'huile (lorsque le baptisé est un petit enfant)

Le célébrant pratique une onction sur le front du baptisé avec le saint chrême (huile parfumée bénite). Cette onction signifie le don de l'Esprit Saint et la force du Christ qui « agira dans sa faiblesse pour lutter contre le mal ». Elle annonce la confirmation.

Le vêtement blanc

La marraine ou le parrain revêt le baptisé du vêtement blanc apporté pour signifier qu'il est une création nouvelle dans le Christ.

La lumière

Le célébrant confie la lumière aux parents, ou au parrain et à la marraine et leur rappelle qu'ils devront veiller à l'entretenir. Le baptisé, illuminé par le Christ avancera dans la vie en enfant de lumière.

A l'autel

lorsque le baptisé est un petit enfant : La prière au Seigneur et bénédiction finale

Après que l'assemblée ait proclamé le Notre Père, le célébrant bénit, la mère qui porte le nouveau baptisé, le père et tous les fidèles présents.

Lorsque le baptisé est un adulte : La confirmation et l'eucharistie sont célébrés à la suite du baptême, selon le Rituel de l'Initiation chrétienne des adultes.

En résumé : on se déplace...

Cet itinéraire va aider l'assemblée à participer plus pleinement au baptême. Comme un peuple en marche, elle va se laisser catéchiser par les lieux. C'est un chemin qui commence et invite à se laisser habiter par l'amour de Dieu.

> **De la porte de l'église ...** : l'enfant, ses parents, parrain et marraine sont accueillis par le célébrant Si les conditions matérielles le permettent, l'assemblée est déjà installée, prête à les accueillir. Après la demande de baptême et la signation, ils se dirigent alors en procession vers l'ambon, en montant la nef avec un chant.

> ... à l'**ambon**, la Parole est proclamée dans un beau Lectionnaire.

> Puis on se déplace vers **le baptistère**, si c'est matériellement possible. C'est un lieu repérable où les enfants "vont renaître de l'eau et de l'Esprit" : le baptistère fait mémoire de tous les chrétiens qui nous ont précédés, il aidera les parents lors de leur prochain passage dans l'église à se rappeler le baptême de leur enfant et l'engagement qu'ils ont pris.

> Enfin, on rejoint **l'autel** (autour duquel la communauté se retrouve le dimanche pour se nourrir du Corps du Christ) pour proclamer ensemble le Notre Père: c'est une invitation à continuer le chemin vers la première communion de l'enfant.

> On peut enfin aller à **la chapelle de la Vierge** pour confier son enfant à Marie, mère de tous les chrétiens.

Imposition des mains

L'imposition des mains est un geste qui est mentionné depuis les textes les plus anciens de la Bible : Jacob a posé les mains sur la tête des deux enfants de Joseph pour les bénir (*Gn 48.14*), jusqu'à *2 Timothée*, la dernière lettre écrite par l'apôtre Paul.

Le Seigneur Jésus et ses apôtres ont posé les mains sur beaucoup de personnes, et c'est toujours en signe de bénédiction. Au cours de son ministère de guérison des malades, Jésus leur imposait souvent les mains (*Mc 6.5 ; 8.23 ; Lc 4.40*, p.ex.). Il ne le faisait pas systématiquement, de sorte qu'il est clair qu'il n'y a aucun pouvoir dans le geste lui-même : Jésus pouvait aussi guérir par une simple parole (*Lc 7.7*).

Mais le toucher est important : combien le lépreux de *Marc 1.41* a dû être reconnaissant de ce que le Seigneur l'a physiquement touché, lui que tout le monde fuyait à cause de sa maladie ! Quand les disciples ont fait des reproches aux gens qui amenaient des petits enfants au Seigneur pour qu'il les touche, Jésus a donné à ses disciples (et à nous !) une belle leçon de sympathie et de proximité humaines en embrassant les enfants et en leur imposant les mains pour les bénir (*Marc 10.16*).

Par la suite, les apôtres ont continué à faire ce geste, parfois en guérissant des malades (*Ac 28.8*, p.ex.). Comme dans le ministère de Jésus, le geste n'était pas systématique, et bien des gens ont été guéris sans imposition des mains (*Ac 5.15-16 ; 9.34 ; 19.11-12*). Le toucher garde quand même son importance pour affirmer la sympathie et la solidarité, comme dans le cas de l'homme boiteux en *Actes 3.7* et de Corneille en *Actes 10.26*.

L'imposition des mains qui concerne le plus l'Eglise est celle liée à la reconnaissance de ministères. En cela elle rappelle l'imposition des mains décrite en *Nb 27.22-23* lorsque Moïse a publiquement reconnu Josué comme son successeur désigné par le Seigneur. Nous pouvons penser aussi

à l'onction d'huile de rois et de prêtres (*Lv 8.12 ; 1 S 10.1 ; 16.13*). L'onction d'huile dans ce but n'existe pas dans le Nouveau Testament. L'imposition des mains, par contre, est maintenue.

Actes 6.1-7

La multitude des disciples à Jérusalem est appelée à choisir sept hommes qui s'occuperont du service aux tables, afin de permettre aux apôtres de se consacrer à la prière et au service de la parole. Sept sont choisis pour leurs qualités spirituelles et la crédibilité de leur témoignage, et les apôtres leur imposent les mains après avoir prié. Cette imposition des mains a marqué la confiance des apôtres et de l'ensemble des croyants en ces hommes qui étaient déjà remplis de l'Esprit et de sagesse. Ils ont ainsi été reconnus publiquement comme ayant autorité pour la tâche qui leur était confiée.

Actes 13.1-4

Or il y avait dans l'Église qui était à Antioche des prophètes et des hommes chargés d'enseigner : Barnabé, Syméon appelé Le Noir, Lucius de Cyrène, Manahène, compagnon d'enfance d'Hérode le Tétrarque, et Saul. Un jour qu'ils célébraient le culte du Seigneur et qu'ils jeûnaient, l'Esprit Saint leur dit : « Mettez à part pour moi Barnabé et Saul en vue de l'œuvre à laquelle je les ai appelés. » Alors, après avoir jeûné et prié, et leur avoir imposé les mains, ils les laissèrent partir. Eux donc, envoyés par le Saint-Esprit, descendirent à Séleucie et de là s'embarquèrent pour Chypre ;

1 Timothée 4.11-16

Voilà ce que tu dois prescrire et enseigner. Que personne n'ait lieu de te mépriser parce que tu es jeune ; au contraire, sois pour les croyants un modèle par ta parole et ta conduite, par ta charité, ta foi et ta pureté. En attendant que je vienne, applique-toi à lire l'Écriture aux fidèles, à les encourager et à les instruire. Ne néglige pas le don de la grâce en toi, qui t'a été donné au moyen d'une parole prophétique, quand le collège des Anciens a imposé les mains sur toi. Prends à cœur tout cela, applique-toi, afin que tous voient tes progrès. Veille sur toi-même et sur ton enseignement. Maintiens-toi dans ces dispositions. En agissant ainsi, tu obtiendras le salut, et pour toi-même et pour ceux qui t'écoutent.

2 Timothée 1.6

J'ai souvenir de la foi sincère qui est en toi : c'était celle qui habitait d'abord Loïs, ta grand-mère, et celle d'Eunice, ta mère, et j'ai la conviction que c'est aussi la tienne. Voilà pourquoi, je te le rappelle, ravive le don gratuit de Dieu, ce don qui est en toi depuis que je t'ai imposé les mains. Car ce n'est pas un esprit de peur que Dieu nous a donné, mais un esprit de force, d'amour et de pondération. N'aie donc pas honte de rendre témoignage à notre Seigneur, et n'aie pas honte de moi, qui suis son prisonnier ; mais, avec la force de Dieu, prends ta part des souffrances liées à l'annonce de l'Évangile.

Ces deux textes de St Paul à Timothée se réfèrent probablement à une seule et même occasion, où le collège des anciens et l'apôtre Paul se sont associés pour imposer les mains à Timothée. Timothée recevait déjà un bon témoignage de la part des chrétiens de sa ville et de sa région – à croire donc qu'il mettait au service des autres les dons qu'il avait reçus.

L'essentiel que nous devons retenir, c'est que l'appel adressé à Timothée, l'équipement divin pour son service, et la reconnaissance et confirmation collectives de cet appel de la part des anciens et de Paul sont tous étroitement liés. Et pour que personne ne croie qu'il y aurait un pouvoir intrinsèque dans le geste même d'imposer les mains, Paul rappelle dans les deux textes que c'est à Timothée qu'il appartient de ne pas négliger le don qui était en lui, mais au contraire de le ranimer.

Il est à remarquer qu'aucun texte du Nouveau Testament ne nous commande de faire l'imposition des mains. Mais cette absence d'impératif explicite ne doit pas nous faire oublier que l'imposition des mains faisait partie des pratiques des apôtres et de l'Eglise du 1er siècle. Fait en connaissance de cause et en étroite dépendance envers le Seigneur, ce geste est d'une grande valeur. Le disciple qui entame un nouveau service – départ en mission, diacre, ancien, responsable de l'enseignement des enfants... – se voit ainsi réconforté par l'assurance qu'il n'est pas tout seul, que l'Eglise où il va servir, ou qui l'envoie comme évangéliste dans le quartier ou comme missionnaire à l'étranger, s'identifie pleinement avec lui. Le geste physique exprime la communion entre les deux parties concernées, la solidarité et la responsabilité réciproques de l'Eglise et de son envoyé.

Extrait article Aleteia.fr

Étendre les mains sur la tête d'une personne ou sur un objet, si possible avec contact physique, est le geste le plus courant dans l'administration des sacrements, le plus riche de sens, et donc le plus expressif. Pas étonnant que ce geste ait été mis en valeur par Jésus et que son désir était qu'il se maintienne dans le temps : « Voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru : ils imposeront les mains aux malades, et les malades, seront guéris » (Mc 16, 17-18). De sorte que cette possibilité est à la portée de tous ceux qui croient. Le texte ne dit pas que ces signes accompagneront uniquement les apôtres. En effet, dans les Actes des Apôtres (Act 9, 17), nous voyons Ananie, un simple fidèle, imposant les mains à Saul afin qu'il recouvre la vue et soit rempli de l'Esprit Saint.

Jésus imposait les mains comme signe de miséricorde, de pardon et de salut. Aujourd'hui, l'imposition des mains sert de pont en quelque sorte afin que Jésus transfère son amour et sa compassion. Les apôtres l'ont utilisée surtout pour transmettre le don de l'Esprit Saint, et aujourd'hui l'Eglise aussi l'utilise dans l'administration de tous les sacrements. Du point de vue sacramental, seul le ministre ordonné (prêtre, évêque), qui a le pouvoir du Christ, a le pouvoir d'imposer les mains. Cependant, en dehors des sacrements, tous les fidèles peuvent imposer les mains, pour bénir, demander l'intercession de Dieu, demander la guérison d'un malade ou la présence de l'Esprit Saint dans une personne.

Imposer les mains, c'est permettre au Seigneur d'utiliser nos mains comme moyen spécial de contact pour la bénédiction. C'est la puissance de Dieu qui se traduit physiquement (Rm 1, 20). Aujourd'hui, ce geste pour bénir n'est pas réservé seulement à l'action d'un supérieur sur un inférieur, comme de père à fils. Mais il peut être réalisé entre « égaux », par exemple les époux entre eux. Et même d'inférieur à supérieur, comme lorsque le pape François, lors de sa visite en Croatie, a voulu qu'un prêtre qui avait été torturé lui impose les mains.

Malheureusement, cette action est peu utilisée par les prêtres et fidèles ; et je dis « malheureusement », parce que là où l'Eglise laisse un vide, celui-ci va être aussitôt rempli par d'autres offres « pseudo spirituelles ». Ainsi, l'imposition des mains dans le reiki n'a rien à voir avec la forme chrétienne et son efficacité. L'imposition des mains peut être considérée comme un sacramental et être administrée par des laïcs (CEC 1168, SC 79). Un fidèle peut licitement prier pour un autre avec ce geste d'intercession. Il n'y a aucune raison de l'interdire, ni aucun danger de le faire. Cependant, la foi de celui qui impose les mains est importante pour son efficacité. (*note personnelle : Pour éviter toute dérive, il s'agira pour les laïcs de le vivre dans le cadre d'une missions ecclésiale officielle de catéchistes ou d'aumônier par exemple.*)

SC 79. Révision des sacramentaux

Les sacramentaux seront révisés, en tenant pour règle primordiale la participation des fidèles consciente, active et facile, et en étant attentif aux nécessités de notre époque. Dans la révision des rituels, conformément à l'article 63, on pourra même ajouter de nouveaux sacramentaux, selon que la nécessité le réclame. Les bénédictions réservées seront en très petit nombre, et seulement en faveur des évêques ou des Ordinaires.

On prévoira que certains sacramentaux, du moins dans des circonstances particulières et au jugement de l'Ordinaire, puissent être administrés par des laïcs dotés des qualités requises.

« Desiderio Desideravit », extraits - Pape François.

44. Guardini écrit : « C'est ainsi que s'ébauche la première tâche du travail de formation liturgique : l'homme doit retrouver sa puissance symbolique ». C'est une responsabilité pour tous, pour les ministres ordonnés comme pour les fidèles. La tâche n'est pas facile car l'homme moderne est devenu analphabète, il ne sait plus lire les symboles, il en soupçonne à peine l'existence. Cela se produit également avec le symbole de notre corps. Il est un symbole parce qu'il est une union intime de l'âme et du corps ; il est la visibilité de l'âme spirituelle dans l'ordre corporel ; et en cela consiste l'unicité humaine, la spécificité de la personne irréductible à toute autre forme d'être vivant. Notre ouverture au transcendant, à Dieu, est constitutive : ne pas la reconnaître nous conduit inévitablement non seulement à une méconnaissance de Dieu mais aussi à une méconnaissance de nous-mêmes. Il suffit de regarder la manière paradoxale dont le corps est traité, à un moment soigné de manière presque obsessionnelle, inspiré par le mythe de l'éternelle jeunesse, et à un autre moment réduisant le corps à une matérialité à laquelle on refuse toute dignité. Le fait est que l'on ne peut pas donner de valeur au corps en partant uniquement du corps lui-même. Tout symbole est à la fois puissant et fragile. S'il n'est pas respecté, s'il n'est pas traité pour ce qu'il est, il se brise, perd sa force, devient insignifiant.

Nous n'avons plus le regard de saint François qui regardait le soleil – qu'il appelait frère parce qu'il le sentait ainsi – le voyait *bellu e radiante cum grande splendore*, et, émerveillé, chantait : *de te Altissimu, porta significatione*. Le fait d'avoir perdu la capacité de saisir la valeur symbolique du corps et de toute créature rend le langage symbolique de la liturgie presque inaccessible à la mentalité moderne. Et pourtant, il ne peut être question de renoncer à ce langage. On ne peut y renoncer parce que c'est ainsi que la Sainte Trinité a choisi de nous atteindre à travers la chair du Verbe. Il s'agit plutôt de retrouver la capacité d'utiliser et de comprendre les symboles de la liturgie. Nous ne devons pas perdre espoir car cette dimension en nous, comme je viens de le dire, est constitutive ; et malgré les méfaits du matérialisme et du spiritualisme – tous deux négateurs de l'unité de l'âme et du corps – elle est toujours prête à resurgir, comme toute vérité.

45. Ainsi, la question que je veux poser est la suivante : comment pouvons-nous redevenir capables de symboles ? Comment pouvons-nous à nouveau savoir les lire et être capables de les vivre ? Nous savons bien que la célébration des sacrements, par la grâce de Dieu, est efficace en soi (*ex opere operato*), mais cela ne garantit pas le plein engagement des personnes sans une manière adéquate

de se situer par rapport au langage de la célébration. Une « lecture » symbolique n'est pas une connaissance purement intellectuelle, ni l'acquisition de concepts, mais plutôt une expérience vitale.

46. Avant tout, nous devons retrouver la confiance dans la création. Je veux dire que les choses – les sacrements « sont faits » de choses – viennent de Dieu. C'est vers Lui qu'elles sont orientées, et c'est par Lui qu'elles ont été assumées, et assumées de manière particulière dans l'Incarnation, afin de devenir des instruments de salut, des véhicules de l'Esprit, des canaux de la grâce. En cela, il est clair que la distance est grande entre cette vision et une vision matérialiste ou spiritualiste. Si les choses créées sont une partie si fondamentale, si essentielle, de l'action sacramentelle qui réalise notre salut, alors nous devons nous disposer en leur présence avec un regard neuf, non superficiel, respectueux et reconnaissant. Dès le début, les choses créées contiennent le germe de la grâce sanctifiante des sacrements.

47. Toujours en pensant à la manière dont la Liturgie nous forme, une autre question décisive est l'éducation nécessaire pour pouvoir acquérir l'attitude intérieure qui nous permettra d'utiliser et de comprendre les symboles liturgiques. Permettez-moi de l'exprimer d'une manière simple. Je pense aux parents, ou plus peut-être, aux grands-parents, mais aussi à nos pasteurs et catéchistes. Beaucoup d'entre nous ont appris d'eux la force des gestes de la liturgie, comme, par exemple, le signe de la croix, l'agenouillement, les formules de notre foi. Peut-être n'avons-nous pas de souvenir de cet apprentissage, mais nous pouvons facilement imaginer le geste d'une grande main qui prend la petite main d'un enfant et l'accompagne lentement en traçant pour la première fois sur son corps le signe de notre salut. Des paroles accompagnent le mouvement, elles aussi dites lentement, presque comme si elles voulaient s'approprier chaque instant du geste, prendre possession de tout le corps : « Au nom du Père... et du Fils... et du Saint-Esprit... Amen. » Et puis la main de l'enfant est laissée seule, et on la regarde répéter toute seule, avec une aide toute proche en cas de besoin. Mais ce geste est maintenant consigné, comme une habitude qui va grandir avec lui, en lui donnant un sens que seul l'Esprit sait lui donner. Dès lors, ce geste, avec sa force symbolique, est à nous, il nous appartient, ou mieux, nous lui appartenons. Il nous donne une forme. Nous sommes formés par lui. Il n'est pas nécessaire de faire beaucoup de discours ici. Il n'est pas nécessaire d'avoir tout compris dans ce geste. Ce qu'il faut, c'est être petit, à la fois en l'enseignant et en le recevant. Le reste est l'œuvre de l'Esprit. C'est ainsi que nous sommes initiés au langage symbolique. Nous ne pouvons pas nous laisser dépouiller d'une telle richesse. En grandissant, nous aurons d'autres moyens de comprendre, mais toujours à condition de rester petits.